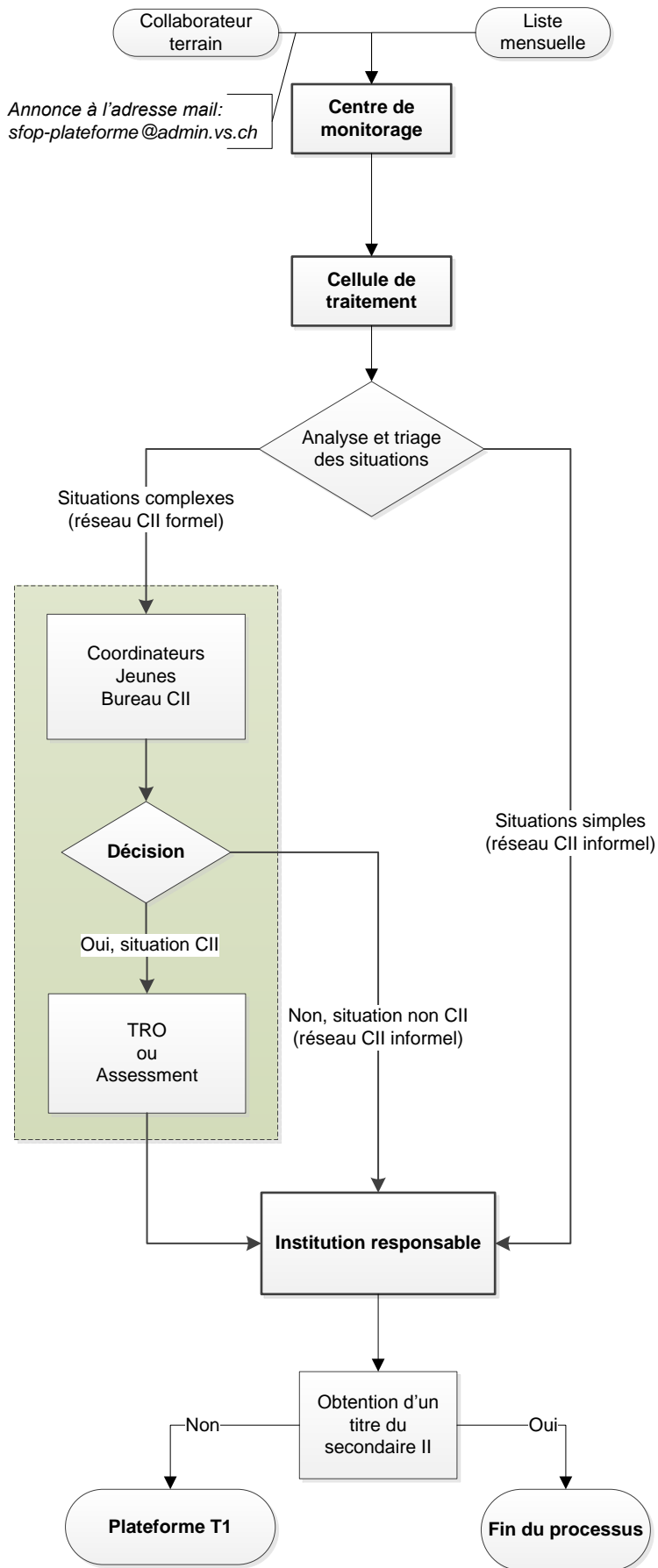




DEROULEMENT



Description	Responsabilité	Support travail
<p>Le centre de monitoring reçoit les annonces soit via les listes mensuelles des dispositifs partenaires, soit par l'annonce du collaborateur terrain via l'adresse mail prévue à cet effet.</p>	Collaborateur T1	<ul style="list-style-type: none"> liste mensuelle ou Grille des critères T1 Procuration Plateforme T1 Annonce situation T1
<p>La cellule de traitement analyse et trie les situations selon le degré de complexité. Elle gère la majorité des situations signalées de façon autonome (appel au réseau institutionnel pour situations simples et au réseau élargi pour les cas complexes).</p>	Collaborateur T1 Coordinateur thématique	<ul style="list-style-type: none"> Typologie de cas Critères de tri Logiciel Plateforme T1 Informations récoltées auprès du réseau sollicité (si procuration)
<p><u>Si situation complexe</u> : le coordinateur thématique valide la complexité de la situation. Le coordinateur thématique détermine le type de prise en charge lorsque la situation est clairement identifiée. S'il préconise un assessment, la situation doit obligatoirement être annoncée au Bureau CII.</p>	Coordinateur thématique Répondant CII ou responsables d'une institution partenaire	<ul style="list-style-type: none"> Tous les documents relevant de la situation Logiciel CII
<p><u>Si situation simple</u> :</p> <p>1. <i>Annonce d'un collaborateur institutionnel</i> : le coordinateur thématique ou le collaborateur T1 imagine et propose des pistes alternatives.</p> <p>2. <i>Liste mensuelle: contact avec le jeune ou parent (si mineur)</i> : le collaborateur T1 rencontre le jeune et ses parents (si mineur). Par la suite, il imagine et propose des pistes de prise en charge au jeune et aux parents.</p>	Coordinateur thématique ou Collaborateur T1 Collaborateur «terrain» annonceur	<ul style="list-style-type: none"> Tous les documents relevant de la situation
<p>Le processus se termine par l'obtention d'un diplôme du secondaire II. Si le jeune n'obtient pas son diplôme (échec ou rupture), il devrait se retrouver sur les listes mensuelles et/ou être annoncé par l'institution responsable. Le collaborateur T1 met à jour le monitoring.</p>	Institution responsable Collaborateur T1	<ul style="list-style-type: none"> Liste mensuelle Logiciel Plateforme T1 Annonces institutionnelles